



PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE KAMOURASKA

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
DU KAMOURASKA-OUEST**

Le 20 octobre 2022

Réunion extraordinaire tenue vidéoconférence à 19 heures.

Présents : Monsieur Gilles DesRosiers, président  
Madame Chantal Boily, Saint-Pacôme  
Monsieur Dan Drapeau, Saint-Onésime  
Absents : Madame Pascale G. Malenfant, Saint-Anne-de-la-Pocatière  
Monsieur Léo-Paul Thibault, Rivière-Ouelle

Est aussi présent : Madame Manon Lévesque, directrice générale

---

Dans le but d'alléger le texte,  
« Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest »  
est appelée ci-après « La Régie ».

**OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Le président constate le quorum à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents. La séance est déclarée ouverte.

Le président, M. Gilles DesRosiers, déclare par la présente qu'un avis de convocation de la séance extraordinaire a été signifié à chaque membre conformément à l'article 156 du CMQ.

**71.10.22 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la réunion du 20 octobre 2022 soit accepté tel que présenté.

**72.10.22 2. AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, MME MANON LÉVESQUE, À ALLER EN APPEL D'OFFRE AVEC LA CAISSE DE L'ANSE DE LA POCATIÈRE POUR UN REFINANCEMENT D'EMPRUNT ÉCHÉANT LE 6 DÉCEMBRE 2022**

**Attendu que** la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest doit refinancer son règlement d'emprunt numéro 004-2017 ;

**Attendu que** la date d'échéance du financement est le 6 décembre 2022 ;

**Attendu que** le ministère des Finances ne supervise pas les financements inférieurs à 100 000\$ ;

**Attendu que** le montant à refinancer est de 91 400 \$, la Régie doit transiger directement avec son institution financière ;

**Pour toutes ces raisons**, il est proposé par M. Dan Drapeau et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la directrice générale, Mme Manon Lévesque, à aller en appel d'offre avec la Caisse de l'anse de la Pocatière pour le refinancement d'un montant de 91 400 \$ échéant le 6 décembre 2022.

**73.10.22 3. FERMETURE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par Mme Chantal Boily et résolu à l'unanimité des membres présents que la rencontre soit close. Il est 19 h 08.

Je, Gilles DesRosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2]

du Code municipal.

---

Gilles DesRosiers, président

---

Manon Lévesque, secrétaire-trésorière